

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 6 mars 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU (arrivée à 18 H 45), Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU (arrivé à 18 H 10), René ROQUES.

ABSENTS : Mme Géraldine GAU a donné procuration à Mme Valérie ADEMA.
M. Marc LOISON a donné procuration à Mr Alain MAYODON.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 3 02**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Procurations	2
Votants	12

OBJET : STATION – ATTRIBUTION MARCHÉ PUBLIC – GRANDES INSPECTIONS DES TÉLÉSIÈGES TUTE ET RÉBENTY – 2025 À 2028 - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 2025 3 02 – RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le marché portant sur les grandes inspections des télésièges Tute et Rébenty sur la période 2025 - 2028 a été lancé le 30 janvier 2025 sous la forme d'une procédure adaptée ouverte.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique et comprend 5 lots. Les candidats pouvaient déposer leurs offres jusqu'au 19 février 2025 à 12 heures.

La Commission Consultative des Marchés, convoquée le 11 mars 2025, propose d'attribuer le marché comme suit :

- Lot 1 - Fourniture et révisions en usine pour la GI du TSD Tute : entreprise **LEITNER** pour un montant de **184 184,32 € HT** pour la tranche ferme et **32 102,49 € HT** pour la tranche optionnelle.
- Lot 2 - Fourniture et révisions en usine pour la GI du TSF Rébenty : entreprise **POMA** pour un montant de **115 323,34 € HT** pour la tranche ferme et **29 789,33 € HT** pour la tranche optionnelle.
- Lot 4 - Contrôle Cofrend 2 pour les GI TSF Rébenty et TSD Tute : entreprise **PYREM** pour un montant de **22 250 € HT**.
- Lot 5 - Contrôles béton pour la GI TSF Rébenty : entreprise **ALPES CONTROLE** pour un montant de **2 550 € HT** pour la tranche ferme et **1 000 € HT** pour la tranche optionnelle.

S'agissant du lot 3 - Unité de maintenance pour les GI TSF Rébenty et TSD Tute, la commission consultative des marchés propose de mener une négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'attribuer le marché portant sur les grandes inspections des télésièges Tute et Rébenty sur la période 2025 – 2028 aux entreprises mentionnées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : d'attribuer les lots 1 – 2 – 4 et 5 du marché public relatif aux grandes inspections des télésièges Tute et Rébenty sur la période 2025 – 2028 aux entreprises mentionnées ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents afférents.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 13 mars 2025

Le maire
Dominique FOURCADE



La secrétaire de séance
Valérie ADEMA

